

Le projet éolien citoyen de Saint-Ganton

Un projet de territoire



*Webinaire Bruded / Taranis
27 Avril 2021*

Le territoire



Saint-Ganton

- 430 habitants
- 1 école communale (90 élèves)
- 3 commerces, 3 artisans
- 11 associations

Une dynamique et une implication territoriale forte

- Une création d'école communale en 2012, un projet porté par parents et élus
- Un territoire d'expérimentation Zéro Chômeurs Longue Durée (avec Pipriac)
- Un territoire d'expérimentation TES (Transition Énergétique et Sociétale)



L'historique du projet

- 2020 ● Installation d'un mât de mesure du vent et lancement des **études**
ENTRÉE DANS LA PHASE DE **DÉVELOPPEMENT**
FIN DE LA PHASE D'ÉMERGENCE DU PROJET
- 2019 ● Création de la SAS **Landiset** pour la gestion des aspects juridiques et financiers, le développement et l'exploitation du projet
- 2019 ● Création de l'association **Saint-Gant'Eole Citoyen** pour porter localement et politiquement le projet et le structurer jusqu'à la phase de développement
- 2018 ● Pendant trois ans, poursuite de la **maîtrise foncière et montée en compétences** des membres de la commission technique avec l'appui d'EPV et du bureau d'études **Site à Watts Développement** : travail d'analyse technique, modalités de portage du projet, rencontre des habitants, recherche de partenaires...
- 2015 ● Rencontre des propriétaires fonciers pour la signature de **promesses de bail** par la mairie de Saint-Ganton
- 2015 ● Mise en place d'une **commission mixte** (habitants + élus) par le Conseil municipal pour développer le projet
- 2014 ● Inscription du projet éolien dans le programme des élections municipales
- 2014 ● Rencontre de l'association Energies citoyennes en Pays de Vilaine (**EPV**) pour ancrer le projet sur le territoire
- 2011 ● Volonté de la commune de développer un projet **éolien citoyen** - Validation du projet d'une zone de développement
- 2009 ● Lancement d'une **étude de faisabilité** par la Communauté de Commune de Pipriac



- 2009-2013 - Origines : étude de faisabilité par Pipriac communauté
- 2014- 2018 - Commission extra-municipale à St Ganton
=> ENJEU : éviter une solution non concertée pilotée par un industriel
- 2018 - Création de l'association Saint-Gant'Eole Citoyen
- 2019 - Création de la société SAS LANDISET

Le Pourquoi du projet



Un projet citoyen

- **Initié par la municipalité**, animé et porté localement **par les citoyens** du territoire et la municipalité de St Ganton
- financé avec de l'argent local et gouverné localement
- offrant une maîtrise de bout en bout

Un projet énergétique et écologique participant à la transition

- une énergie renouvelable & un objectif de neutralité carbone
- un circuit court d'énergie

Un projet avec des retombées

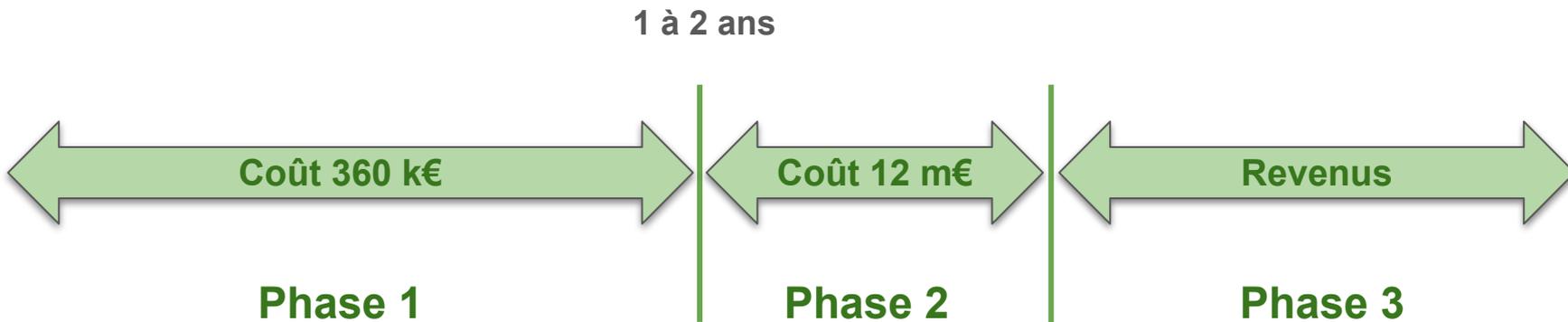
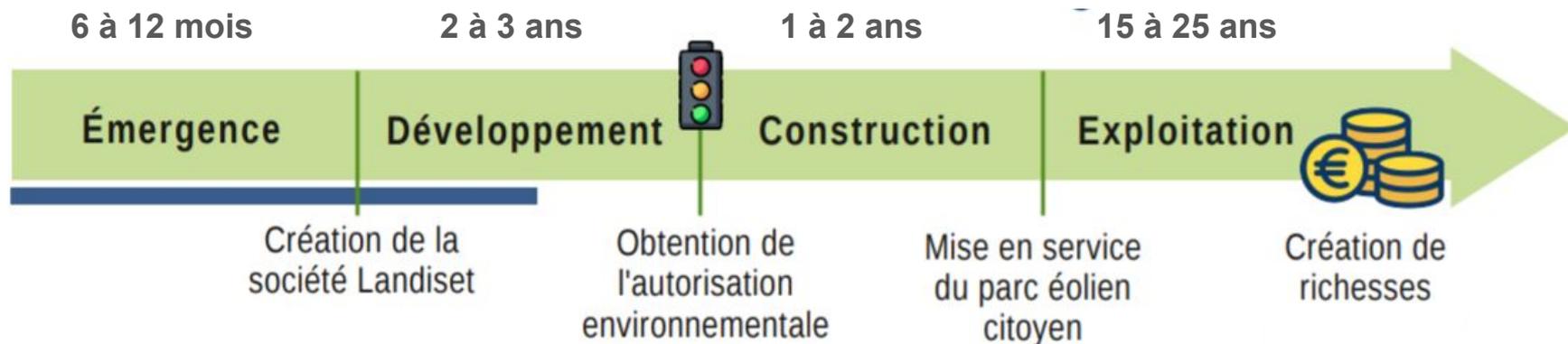
- des opportunités d'investissement pour les citoyens
- des ressources financières pour la commune et le territoire
- des dépenses énergétiques maîtrisées par un programme de sensibilisation à la réduction de consommation d'énergie sur le territoire

**MIEUX
PRODUIRE**



**MIEUX
CONSOMMER**

Les étapes du projet

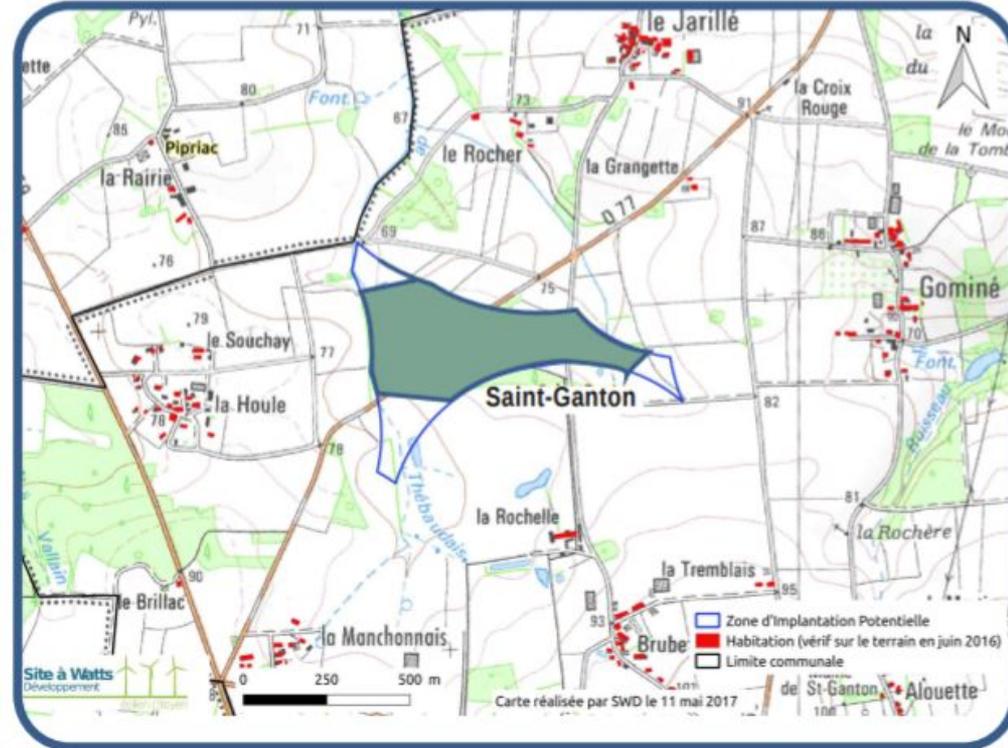
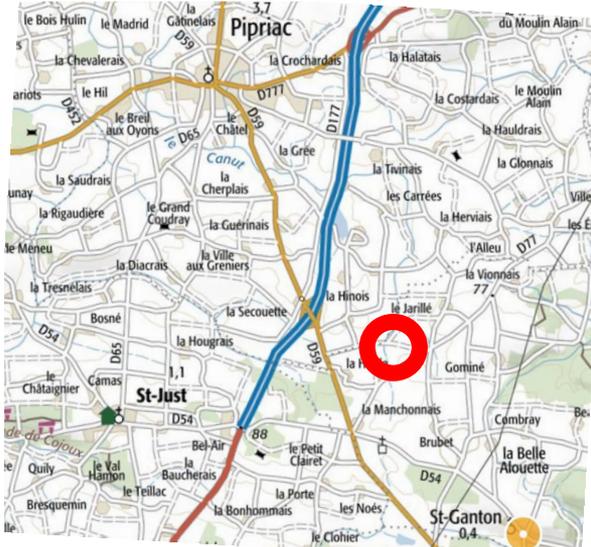


Emplacement et dimensionnement



Hypothèses :

- puissance totale de 9 MW
- 3 éoliennes de 180 m (maxi)



Un important travail d'étude et de concertation



Etudes d'impact

- étude environnementale
- étude paysagère / saturation
- étude acoustique
- étude géobiologique

Etudes des vents

- mât de mesures

Etudes techniques

- devis auprès des turbiniers
- calcul des ombres portées

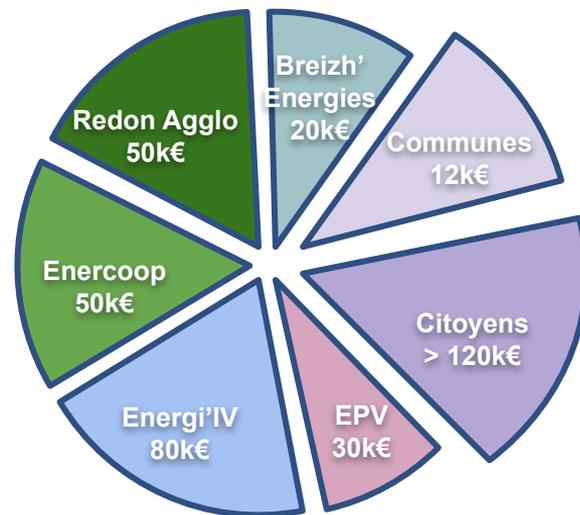
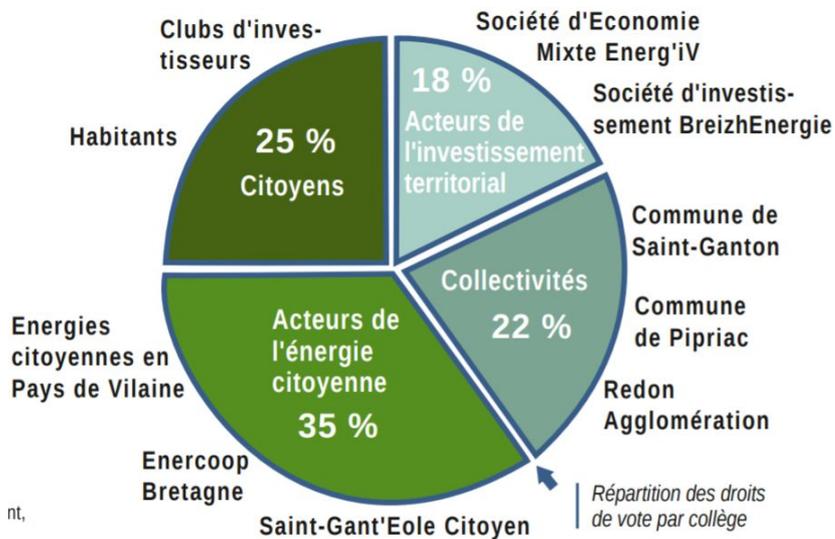
Concertation citoyenne

- réunions publiques d'information
- réunions thématiques
 - géobiologie, paysage, acoustique, mât de mesures, chiroptères
- mise en place de **rencontres individuelles** avec les riverains (par secteurs concentriques)

Concertation avec les services

- DDTM, Dreal, Département
- Conservateur des sites sensibles

Gouvernance du projet - Prise de participation



une gouvernance collégiale

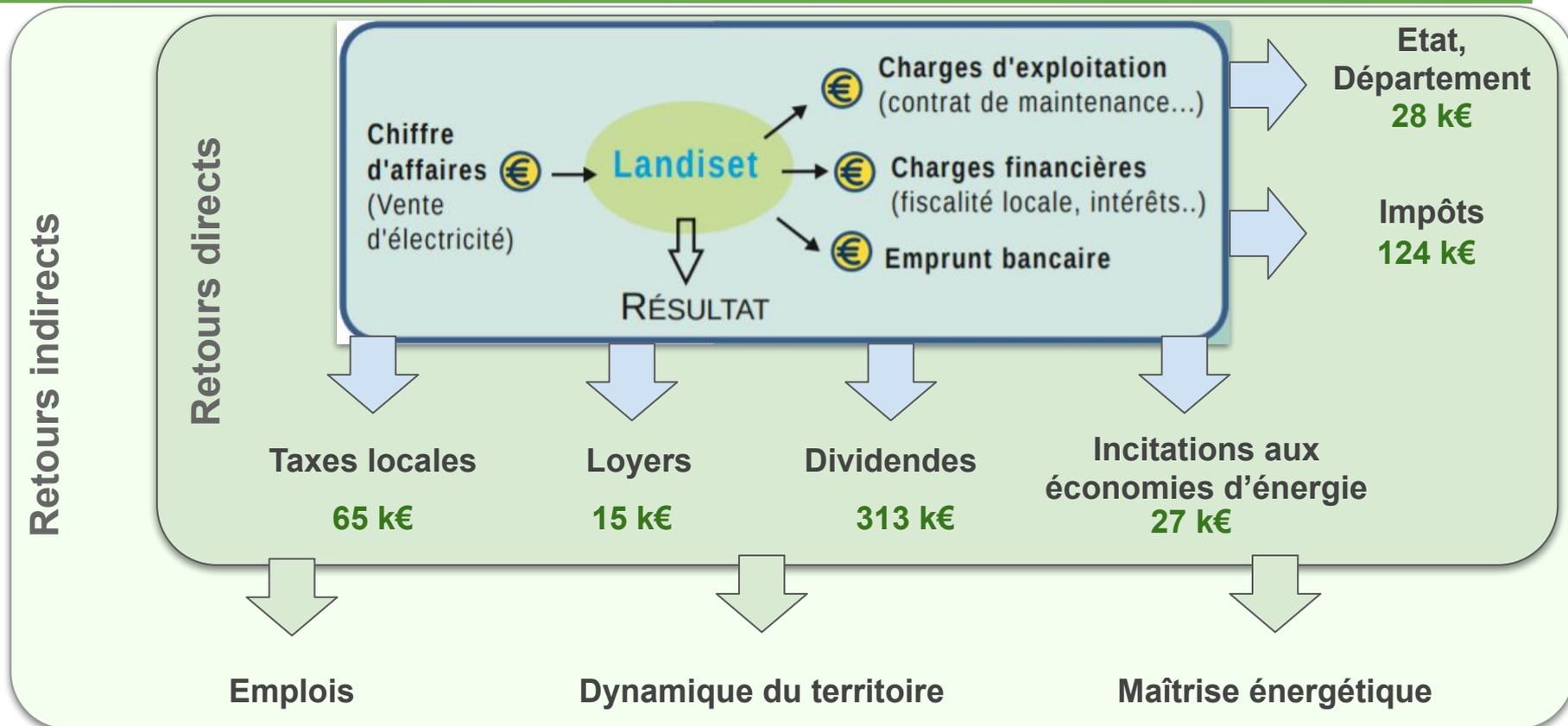
un financement collectif (> 362k€)



Retours directs et indirects



Montants annuels estimés (pour 9MW)





Discussions & Réflexions

Importance de conserver la main sur le projet

- Par une implication forte des élus et des citoyens
- Par un financement **essentiellement territorial**

Importance de la concertation

- Beaucoup de pédagogie : présenter, expliquer, rassurer

Un expérience transposable? Oui

- il faut des élus convaincus,
- des habitants qui s'impliquent
- et des structures qui accompagnent (EPV, Site à Watts, ...)



ANNEXES



Mise en place du mât de mesures

Installé depuis fin janvier 2020

- Hauteur 103m
- Capteurs à 50, 75, 100m

Objectifs

- Mesurer les distributions des forces et directions du vent
- Guider le choix des turbines
- Mesurer l'impact visuel
- Améliorer l'étude acoustique
- Etudier les chiroptères



Focus sur la géobiologie



Travail avec Luc Leroy, géobiologue

- identification des failles sur le terrain
- recommandations sur les installations
 - placement, fondations, bétons

Proposition d'une méthodologie concertée

1. Avant l'implantation : étude des failles
2. Pendant la construction : recommandations
3. Après la construction : études des impacts et mise en place de mesures de compensation
 - sur les exploitations proches ou le long des failles
 - sur les habitations proches ou le long des failles

Vers une réflexion globale nécessaire et pluridisciplinaire sur les impacts éoliens





Investir dans le projet éolien

Soit investir en Phase 1 (objectif 320k€)

- Participer au développement du projet (phase à risque)
- Investissement => Valorisation de l'investissement => Dividendes



Soit investir en Phase 2 (objectif 12m€)

- Participer à la construction des éoliennes
- Investissement => Dividendes



“Investir c’est participer à un projet de territoire”